

Document disponible sur l'Observatoire en économie sociale et en
développement régional
<http://www.uqo.ca/observer/>

Développement des territoires : Nouvelle approche du développement régional?

Louis Favreau

Note sur l'auteur :

Louis Favreau est sociologue et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il est également chercheur au Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie, les entreprises et les syndicats (CRISES) et dans une Alliance de recherche Universités-Communautés (ARUC) en économie sociale.



*Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités
(CRDC)*

Série Développement régional no. 1

ISBN : 2-89251-1445

Mars 2003



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Face à la montée de la mondialisation néo-libérale, face à la crise de l'emploi et à celle des services publics qui lui sont concomitants à l'échelle des sociétés, à l'échelle du Québec tout entier, les régions voient leur rôle redéfini: de quel avenir disposent-elles dans ce nouveau paysage économique et social mondial? Et sur quoi peuvent-elles compter? Il y a des régions qui gagnent et des régions qui perdent. Et il y a la polarisation spatiale croissante au profit des grandes métropoles en particulier. Les coordonnées du développement local et régional ont donc beaucoup changé. L'approche dite de "développement des territoires" apporte-t-elle du nouveau pour comprendre le développement de communautés locales et des régions?

Nous pensons que de nouvelles coordonnées, jusqu'ici peu prises en compte dans la tradition québécoise de recherche en développement régional, peuvent être introduites à partir de la notion de "territoire". En effet, la notion de "territoire" est moins marquée d'un sens précis que celui de "région" (qu'on oppose facilement à "centre" par exemple) de telle sorte que les vieux clivages "périphérie-centre" ou "rural-urbain" perdent de leur densité au bénéfice d'un examen des inégalités socioéconomiques et des manières de les résoudre aussi bien dans un quartier de grand centre urbain, dans une enclave de pauvreté d'une région dite gagnante, dans une région rurale en déclin, ou dans un pays du Sud délaissé par le développement économique dominant. Nous nous inspirons dans le présent cahier de l'expérience québécoise de développement local en milieu urbain, l'expérience dite de "développement économique communautaire", pour appuyer nos dires.

TABLE DES MATIÈRES

1. LES TRAVAUX DE RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL AU CÉRIS ET EN DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE À LA CRDC : MISE EN PERSPECTIVE 2

1.1. LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES : TROIS QUESTIONS-CLÉS 5

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA GOUVERNANCE 5

	1
L'IDENTITÉ RÉGIONALE	5
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LE CADRE DE VIE (DÉVELOPPEMENT SOCIAL SPATIALISÉ)	6
1.2. MONDIALISATION NÉO-LIBÉRALE, MODÈLE NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	6
1.3. TROIS AXES DE RECHERCHE	7
2. UN EXEMPLE DE RENOUVELLEMENT DU “DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL” PAR L’APPROCHE DES TERRITOIRES : LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE	8
2.1. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE : LA SPÉCIALISATION SOCIALE DE L'ESPACE URBAIN	8
2.2. DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET GOUVERNANCE TERRITORIALE : DEUX APPROCHES DU DÉVELOPPEMENT LOCAL EN MILIEU URBAIN	11
2.3. IDENTITÉ RÉGIONALE ET IDENTITÉS LOCALES : L’APPORT DES MOUVEMENTS SOCIAUX DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL	13
L'APPORT DES MOUVEMENTS SOCIAUX AU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	14
LES MOUVEMENTS SOCIAUX LOCAUX ET LEUR IMPLICATION DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET L'ÉCONOMIE SOCIALE	15
UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'ASSOCIATIONS ET DES COOPÉRATIVES ENGAGÉES DANS LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL.	16
3. DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES, NOUVELLE APPROCHE POUR L'ÉTUDE DU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS	17
REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES	22

TABLE DES ANNEXES ET TABLEAU

Les Annexes

SITES DE RECHERCHE POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL AU QUÉBEC	25
LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS (CRDC) DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS	26
MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL À L'UQO	32

Les tableaux

Tableau I : Typologie de la transformation des quartiers de centres -villes par génération
10

Tableau II : Syndicats, organisations communautaires et groupes de femmes au Québec (1960-2000)
14

1. LES TRAVAUX DE RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL A U CÉRIS ET EN DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE À LA CRDC : MISE EN PERSPECTIVE

À l'UQO, plusieurs de nos travaux de recherche antérieurs ont beaucoup porté sur le développement social et le développement socio-économique de communautés locales par l'économie sociale, le tout souvent articulé à une problématique de l'emploi territorialisée (développement local) : les organisations et entreprises d'insertion par le travail (Assogba, 2000; Beaudoin et Favreau, 2000); le financement du développement local en milieu rural (Beaudoin et Favreau, 1998); les services de proximité tels les centres communautaires de loisirs, les cuisines collectives et le logement social comme dispositifs de socialisation et d'entraide (Fréchette, 2000; Boucher 2001); le développement économique communautaire et ses dispositifs d'intervention sur les bassins locaux et régionaux d'emploi (Favreau et Lévesque, 1996 et Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001); les politiques publiques afférentes (Favreau, 1998; Tremblay, 2000).

Les intervenants tant publics qu'associatifs de la région étaient en demande de comprendre tout à la fois la pauvreté et le chômage massif d'une part, et d'autre part, des pistes nouvelles de sortie de crise, d'où les

travaux en cours de la CRDC en développement socio-économique des territoires. Ils étaient aussi en demande de comprendre la crise des dispositifs traditionnels de socialisation (famille, réseau de voisinage, quartier...) et les pistes de sortie de crise par le développement de services de proximité. D'où les travaux en cours du CÉRIS sur le développement social des territoires.

Approfondir la connaissance de ces pratiques et des politiques afférentes qui émergent, en tant que réponses de l'acteur public, de l'acteur privé et de l'acteur associatif (syndicats, groupes de femmes, organisations communautaires de jeunes...), pour faire face aux nouveaux défis économiques et sociaux de collectivités locales et régionales, constitue un axe majeur de recherche en matière d'intervention territorialisée de développement, notamment en développement régional.

Une idée importante a surgi derrière tous ces travaux : celle de contrer la thèse traditionnelle du développement économique et social qui est sensé dépendre soit de politiques macro-économiques de l'État, soit de l'internationalisation dérégulée des marchés (niveau macro) ou encore du seul dynamisme des entrepreneurs et des entreprises (registre micro). Cependant, entre les deux registres de développement, s'est imposé progressivement à nos yeux un autre registre, celui des **territoires** et de leur développement, dans un contexte où le "social" et l'"économique" sont de moins en moins séparés comme c'était le cas dans la période antérieure, celle des Trente Glorieuses, période pendant laquelle l'État s'occupait du social et les entreprises de l'économique. Comme on le sait ce dernier modèle est tombé en désuétude avec la crise de l'emploi et celle de l'État-providence (Favreau et Lévesque, 1996). Ce qui signifie que le développement régional fait partie du développement des territoires mais ne lui est pas exclusif, les territoires pouvant être de taille relativement variable et surtout ne pas recouvrir les découpages administratifs de politiques publiques.

La plus faible taille des unités de production aujourd'hui (niveau micro) et les retournements de conjoncture économique internationale avec les zones et les périodes d'incertitudes qui lui sont liées (niveau macro) appellent encore plus aujourd'hui la **logique territoriale**, registre à partir duquel la dimension spatiale est et devient plus significative (stratégie de mise en réseaux, stratégie des districts industriels, stratégie du développement économique communautaire...). En relation avec cela, des espaces publics de négociation ou de dialogue social sont devenus nécessaires. Bref de **nouvelles formes de développement** naissent et ne sont plus unipolaires (le développement par le seul marché ou le seul État), ni bipolaires (État et marché) mais **multipolaires** (État, marché et tiers secteur d'économie sociale). Ce qui a aussi introduit de **nouvelles formes de gouvernance locales** c'est-à-dire de nouveaux modes de **régulation politique** qui ne relèvent ni uniquement du marché, ni non plus de l'État national et donc pas du développement régional comme on l'a connu traditionnellement. Il s'agit plutôt de l'action conjuguée de plusieurs acteurs locaux (privés, publics, associatifs) qui se caractérise de la façon suivante:

- 1) un ensemble d'institutions et d'acteurs (plutôt que la seule entreprise privée et/ou l'État), en occurrence des gouvernements locaux, des institutions publiques scolaires, de santé et de services sociaux (CLSC), d'emploi (CLE) et de développement local (CLD) et des associations

diverses (CDÉC, CDR, CDC, fonds de développement...) de même que des entreprises locales, de caractère privé ou collectif;

- 2) une interdépendance entre les pouvoirs, institutions et réseaux d'acteurs autonomes investis conjointement dans une action collective de développement et de gestion locale (Stocker, 1998).

Ainsi, il est important pour nous d'étudier le développement des territoires en tenant compte des **trois dimensions** suivantes :

- 1) **La capacité des acteurs locaux et régionaux** : la mobilisation des mouvements sociaux locaux, urbains et ruraux, les initiatives mises en œuvre par ces mouvements, la constitution de réseaux locaux d'échange et de coopération... au plan économique ou social. Des régions ou collectivités gagnent ou perdent selon que la mobilisation sociale des acteurs locaux entrent en scène ou non avec ses mouvements sociaux et les instances de développement qu'ils font émerger, animent ou influencent (CLSC, CLD, CDÉC, CJE, CRD, RRSS...).
- 2) **Les gouvernances territoriales (locales et régionales)**: autrement dit les modes de fonctionnement des institutions et des mouvements locaux et régionaux qui donnent ou non, en bout de ligne, des modes de coopération autour d'enjeux socio-économiques jugés vitaux par les parties en cause (planification stratégique, organisation des transports, équipements collectifs, services publics, privés et d'économie sociale, formation de la main d'œuvre, etc.). Cela constitue une autre pierre d'achoppement pour le développement. Les institutions locales (institutions scolaires, municipalités, services publics locaux de type CLSC ou CLD par exemple) soutiennent-elles des démarches partenariales ou non? Favorisent-elles une formation adéquate de la main d'œuvre, et le développement de nouveaux services de proximité? Sont-elles porteuses, dans leur interaction avec les mouvements sociaux locaux, d'innovation, de coopération et d'adaptation ou à l'inverse se crispent-elles sur les acquis?
- 3) **Les politiques publiques en matière de développement local et régional et en matière d'économie sociale et publique** : les initiatives d'acteurs locaux ont-elles la capacité de remonter pour influencer les politiques publiques? À l'inverse, les politiques publiques reconnaissent-elles la pertinence de ces initiatives locales et les soutiennent-elles? Y a-t-il des processus d'institutionnalisation ou de marginalisation de ces initiatives?

Notre programme de recherche, à la CRDC et au CÉRIS, s'est donc bâti sur ce qui précède mais peu à peu tout cela s'est inscrit dans le cadre d'une compréhension nouvelle **liée aux enjeux spatiaux** : 1) mise en réseaux ou non des entreprises, municipalités, syndicats et associations diverses ; stabilité ou non de ces réseaux; loyauté ou non à moyen terme de ces différents acteurs.; 2) le tout dans le cadre d'une dynamique/dialectique du **local et du global** qui permet d'examiner la capacité propre des régions à se

développer, la capacité d'accueil que font ou ne font pas les pouvoirs publics centraux à la "loi de la proximité" et la capacité du "local" de tenir compte ou non des contraintes internationales en cours.

1.1. LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES : TROIS QUESTIONS -CLÉS

Dans la foulée du colloque que nous avons tenu à l'automne 2001 sur l'avenir des régions au Québec (Favreau, Robitaille et Tremblay, 2002), les choses ont commencé à se préciser davantage. Le développement des territoires repose, à notre avis, sur les réponses –autrement dit la capacité d'agir- que les mouvements et les institutions fournissent et fourniront aux trois questions majeures suivantes. La première question est celle du **développement économique** : comment affrontons-nous la dépendance économique vis-à-vis de l'extérieur? La seconde est d'ordre socio-culturel et a trait à **l'identité régionale** : sur quoi avons-nous bâti et sur quoi bâtissons-nous le partage d'un lieu, d'un même territoire, bref d'un "vivre ensemble"? La troisième nous renvoie à **l'aménagement du territoire et au cadre de vie (dit autrement le développement social)** : comment faisons-nous face au défi de la spécialisation sociale de l'espace urbain et de l'espace rural? Ces trois questions ne peuvent par ailleurs trouver réponse concurremment ou séparément car, aujourd'hui, encore plus qu'hier, les réponses doivent s'emboîter les unes dans les autres.

Le développement économique et la gouvernance

La première question est celle d'économies régionales dépendantes. Cette dépendance peut se traduire par exemple par des économies locales faibles où des pôles en plein développement côtoient des zones en déclin délaissées par le développement économique dominant (DED); puis, par l'absence de diversification économique, et donc l'existence de secteurs hyper-développés et d'autres absents ou marginaux; ensuite par la faiblesse de systèmes locaux de production innovateurs; et, finalement par la faiblesse du réseautage entre petites et moyennes entreprises sur l'ensemble du territoire (Demazière, 2000).

L'identité régionale

La seconde a trait au sentiment d'appartenance. La mobilisation sociale par des forces du milieu – mouvements sociaux locaux urbains et ruraux- pour se donner un développement propre, tant sur le plan social que sur le plan économique, est une clé pour passer d'une simple identité-résistance à une identité-projet (Castells, 1999). Il faut donc ici traduire le degré d'engagement des associations de toute sorte (syndicats, organisations communautaires, groupes écologiques, groupes de femmes, groupes de jeunes, associations culturelles et sportives...) dans le renouvellement du "vivre ensemble" en permettant à des communautés de transformer leurs problèmes en projets collectifs.

L'aménagement du territoire et le cadre de vie (développement social spatialisé)

L'autre question majeure est celle de la ségrégation socio-spatiale (Sénécal et Bouvier, 2001; Jacquier, 1991 et 1992) : en milieu urbain d'abord où les anciens quartiers ouvriers en déclin –avec leur cortège de gens sur le bien-être, en chômage ou d'immigrants venus du Sud- côtoient la concentration des services de la nouvelle économie, des grands services publics et la gentrification des logements; en milieu rural aussi où des communautés stagnent par défaut de pouvoir d'attraction et par l'exode de leurs jeunes (Carrier, Jean et Leblanc, 2000). Les inégalités sociales et territoriales sont donc une dimension importante de l'avenir des régions. On est "in" ou "out" par rapport au développement actuel et futur. Ce qui pose par exemple toute la question du cadre de vie et de la production de services collectifs de proximité que ce soit le petit commerce (pharmacie, boulangerie, quincaillerie, station d'essence...) ou des services de caractère public ou d'économie sociale (santé, services sociaux, éducation des adultes, loisirs communautaires...).

1.2. MONDIALISATION NÉO-LIBÉRALE, MODÈLE NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Face à la montée de la mondialisation néo-libérale, face à la crise de l'emploi et à celle des services publics qui lui sont concomitants à l'échelle des sociétés, à l'échelle du Québec tout entier, les régions voient leur rôle redéfini: de quel avenir disposent-elles dans ce nouveau paysage économique et social mondial? Et sur quoi peuvent-elles compter? Il y a des régions qui gagnent (Benko et Lipietz, 1992) et des régions qui perdent (Côté, Klein et Proulx, 1995). Et il y a la polarisation spatiale croissante au profit des grandes métropoles en particulier (Veltz, 1996).

Ainsi, avec l'arrivée d'une nouvelle réforme, celle des agglomérations urbaines (la nouvelle ville de Gatineau, de Montréal, de Saguenay, de Longueuil...), avec la venue des CLD (réforme Chevrette) et des CLE (réforme Harel), avec la poussée de l'économie sociale (le Chantier) et du développement économique communautaire (les CDÉC, CDC...), avec la poussée des fonds de développement (le Fonds de solidarité et les SOLIDE, le Fondation, des fonds locaux et communautaires...), **les coordonnées du développement local et régional ont beaucoup changé, celles du modèle québécois de développement aussi.**

Notre **hypothèse**, du moins à la CRDC, est à l'effet 1) qu'il y a, depuis une décennie, une **cohabitation active** des initiatives locales et du service public qui a donné naissance à de véritables **filières de développement**; 2) que ces filières, tout à la fois associatives et publiques, représentent un **potentiel** important dans le développement des régions; 3) qu'une bonne partie de ce potentiel peut être canalisée vers la **démocratisation du développement** et donc vers un renouvellement du modèle québécois de développement (Bourque, 2000; Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001). Prendre la mesure de ce potentiel -et l'écart existant entre le potentiel et l'intervention qui capitalise réellement sur ce potentiel- permet à chaque région de maximiser les retombées pour leur avenir. Quelles régions vont gagner et pourquoi? Quelles régions risquent de perdre et pourquoi?

1.3. TROIS AXES DE RECHERCHE

Notre programme de recherche doit impérativement aborder ces nouvelles coordonnées québécoises du développement local et régional: 1) les nouvelles filières de développement local et régional et ses principaux dispositifs dans la foulée d'un renouvellement des approches, et en premier lieu, celle du développement économique communautaire; 2) la gestion des tensions et l'institutionnalisation des nouvelles initiatives locales et régionales de développement; 3) la participation de ces nouvelles initiatives à la démocratisation de l'économie québécoise. D'où l'articulation nécessaire de notre travail de recherche en "développement régional" redéfini autour des trois axes suivants :

- a) **Développement socio-économique et gouvernance territoriale** : a) systèmes locaux de production innovateurs, mise en réseaux des entreprises, situation des économies locales (rurales et urbaines), rôle des PME, rôle des dispositifs de financement et d'accompagnement du développement (fonds régional de la FTQ, des caisses populaires et d'économie, Fondation de la CSN, SOLIDE, CLD...; b) rôle des municipalités et des MRC, rôle des CRD, des RRSSS, des CDR, de la SDEO...; c) rôle des institutions scolaires, d'Emploi-Québec (les CLE) et des entreprises dans la formation de la main d'œuvre...
- b) **Identité régionale et mouvements sociaux**: les mouvements sociaux locaux (ruraux et urbains) doivent être examinés de près : les organisations sociales et culturelles (nombre, secteurs d'intervention, budgets, participation aux instances de concertation et de développement, collaboration intersectorielle, participation à la vie économique...); les organisations de développement (type CDÉC et CDC) et les initiatives de la nouvelle économie sociale (nombre, secteurs d'intervention, budgets, participation aux instances de concertation et de développement, collaboration intersectorielle, participation à la vie économique...); les entreprises culturelles, les médias d'information régionaux...
- c) **Aménagement du territoire et cadre de vie** : services collectifs de proximité, publics ou associatifs, sur les territoires (santé et services sociaux, loisirs, logement, sécurité alimentaire, insertion socio-professionnelle de jeunes en difficulté...) et municipalités; revitalisation des quartiers et relance de communautés rurales; organisation locale et régionale du tourisme, aménagement intégré des forêts...

2. UN EXEMPLE DE RENOUVELLEMENT DU “DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL” PAR L’APPROCHE DES TERRITOIRES : LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

La bataille de l'emploi et celle du développement des collectivités locales qui l'accompagne ne peuvent être associées uniquement aux régions rurales. Le problème se vit massivement au coeur des villes: la crise de l'emploi se couple à une crise des quartiers. Elles se renforcent mutuellement pour mener à une exclusion sociale dont on commence à comprendre, l'exemple américain aidant (Jacquier, 1992), qu'il s'agit là d'un enjeu économique et social remettant profondément en cause la citoyenneté active pour des pans entiers de la société. D'où l'étude rendue nécessaire des dynamiques suscitées par les initiatives locales et les nouvelles politiques urbaines, l'étude des dynamiques innovatrices initiées par l'économie sociale, etc. L'approche traditionnelle du développement régional au Québec s'est peu arrêtée à ces questions en concentrant ses efforts principalement sur les régions ressources (ou périphériques) et le développement rural. Or, les quartiers populaires des centres-villes sont des espaces délaissés par le développement économique dominant mais où des échanges économiques se redéplient. Les quartiers sont les premiers marchés de l'activité économique... parce que l'intervention de développement économique communautaire y travaille d'arrache-pied. Grâce à celle-ci,

la solidarité entre les habitants n'est alors plus cantonnée à la sphère des transferts sociaux (impôts, aide)... elle joue de manière localisée, par le biais de circuits courts de financement en étant directement en prise sur la sphère de la production. C'est là, à notre avis, l'innovation majeure de ce type de stratégie (Jacquier, 1992 : 136).

2.1. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE : LA SPÉCIALISATION SOCIALE DE L'ESPACE URBAIN

La pauvreté urbaine provient en partie de la délocalisation de certaines activités économiques et de la migration des couches moyennes vers les banlieues. D'où la tendance des villes à la spécialisation sociale de l'espace. D'un côté, on assiste à la concentration de la nouvelle économie et des services publics dans le centre-ville. Par ailleurs, cette nouvelle économie côtoie la pauvreté. En effet, l'ancienne pauvreté (faite de gens sur le bien-être -la pauvreté héritée-) coexiste avec la nouvelle pauvreté (faite de jeunes chômeurs et de nouveaux immigrants, -une pauvreté de crise-). Dit autrement, on peut parler d'emplois hautement qualifiés et de logements qui leur correspondent d'un côté (phénomène connu sous le nom de “gentrification”) cohabitent dans un même espace donné avec les emplois d'un marché secondaire sans qualification (le tertiaire privé avec par exemple des services de restauration minute) et des parcs de logements en voie de taudification. D'où l'idée d'une reterritorialisation de la “question sociale”.

Bref, l'espace vécu des gens n'est pas fait que de travail. Il est également fait d'un **espace qu'on habite**. Dans ce sens, des auteurs comme Dubet et Lapeyronnie (1992) nous permettent de franchir quelques pas à ce propos. Et si on ne considère les gens qui vivent la pauvreté non pas comme des “victimes ” d'un système ni uniquement comme acteurs individuels mais bien comme des **acteurs collectifs** porteurs d'aspirations, de

revendications, de stratégies, de projets à l'intérieur d'un ensemble de rapports sociaux, on portera surtout attention aux conduites collectives anciennes et nouvelles.

D'entrée de jeu, avançons avec Dubet et Lapeyronnie la proposition suivante :

Jusqu'au milieu des années 70, les grèves ouvrières et l'action syndicale ont dessiné les contours de la question sociale. Puis, brutalement les banlieues et les émeutes urbaines les ont remplacées. Avec elles sont apparus, sur le devant de la scène, les problèmes de l'immigration, de la délinquance juvénile et de l'insécurité. Les conflits de travail et l'entreprise ont laissé la place à l'exclusion et à la question de la ville... (Dubet et Lapeyronnie, 1992 : 7).

Proposition certes provocante et un tantinet exagérée, mais dont l'avantage est d'attirer notre attention sur le fait que les rapports sociaux ne se réduisent pas à ceux qui existent entre le capital et le travail. Car, nous sommes aujourd'hui aux prises avec un problème majeur, celui de la précarité et de l'exclusion sociale, c'est-à-dire que par delà les inégalités sociales, s'installe une déchirure au sein de notre société entre ceux qui, d'un côté, sont intégrés, les classes moyennes salariées, celles qui sont organisées et qui disposent d'un travail relativement stable et de l'autre, ceux qui sont des précaires ou des exclus, l'un et l'autre groupe disposant chacun de ses stratifications et de ses cultures (Lipietz, 1996). Or les rapports sociaux sont aussi faits, en milieu urbain, de coopération et de conflits autour d'enjeux liés à **l'aménagement de l'espace**. Quelles sont les tendances spatiales qui sont effectivement à l'œuvre ?

1. En premier lieu, plusieurs quartiers des centres-villes des années 1940, 50 et 60 sont des quartiers ouvriers où se sont souvent constituées de véritables communautés sociales au sens fort de ce terme: une proximité des entreprises (ces quartiers sont industriels et résidentiels) et une organisation de la communauté construite autour d'une certaine culture populaire accompagnée d'un sentiment d'appartenance de classe et d'une certaine implication sociale (dans les loisirs et les sports du quartier par exemple), ce qui permet à plusieurs jeunes leaders locaux de canaliser leur révolte dans le militantisme social avec la JOC, des centres communautaires de loisirs surtout sportifs (hockey, boxe...), les syndicats, etc.

Ceux qui ont vécu l'expérience de développement local et communautaire des années 1960 dans les vieux quartiers ouvriers du Québec auront reconnu des quartiers comme le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal ou ceux des centres-villes de Hull, de Sherbrooke, de Québec, de Trois-Rivières, de Sorel-Tracy... où les ouvriers des grandes entreprises du papier, de la métallurgie, de la construction inspirent des actions collectives et un mode de vie. Pendant cette période, les politiques sociales des municipalités et les politiques de pastorale sociale des Églises en direction de ces populations (par les paroisses), sont généralement de laisser à ces associations et mouvements la prise en charge des problèmes vécus.

2. Mais, ces quartiers vont transiter, avec le déclin industriel et l'éclatement professionnel du monde ouvrier, vers une certaine coupure entre l'appartenance à un quartier et l'appartenance à l'entreprise; vers un mode de vie par sous-groupes sociaux (les jeunes, les gens sur l'aide sociale, les salariés); vers un remplacement des intervenants issus du milieu par des intervenants

professionnels du travail social, de l'éducation spécialisée, de l'animation sociale et de l'organisation communautaire. Dans les années d'après-guerre, ces communautés réglaient elles-mêmes leurs problèmes (avec l'aide de la municipalité). Avec le temps, cette auto-organisation et l'aide municipale et paroissiale là où elle existait est remplacée par l'État providence, ses institutions centralisées, ses programmes standardisés, ses services professionnalisés.

3. Aujourd'hui, avec le déclin de l'organisation traditionnelle de ces communautés couplé à l'affaiblissement du mouvement ouvrier (de ses syndicats et des associations ou organisations politiques inscrites dans sa mouvance), on retrouve de plus en plus fréquemment de l'itinérance et des violences urbaines (délinquance de bandes de jeunes, échauffourées... voire parfois des émeutes), des révoltes sans espoir, sans projet. Crise du travail combinée à une crise urbaine : les organisations de ces milieux, les politiques sociales et le service public dans ces quartiers évoluent davantage sur fond d'anomie, d'insécurité, d'appauvrissement, de stigmatisation et de différenciation (arrivée de nouveaux immigrants...) avec des ressorts culturels et sociaux affaiblis sinon brisés. C'est dans ce paysage social transformé qu'émergent de nouvelles stratégies de revitalisation économique et sociale comme le DÉC. Cette évolution sur 50 ans peut s'illustrer par le tableau suivant :

TABLEAU I : TYPOLOGIE DE LA TRANSFORMATION DES QUARTIERS DE CENTRES-VILLES PAR GÉNÉRATION

DIMENSIONS	GÉNÉRATION 50-70	GÉNÉRATION 70-85	GÉNÉRATION 85-00
1) population	Quasi plein emploi et classe ouvrière, noyau social de base	classe ouvrière, chômeurs et assistés sociaux	assistance sociale, noyau social de base, groupes d'ouvriers et d'employés
2) participation (à la résolution de problèmes)	entraide communautaire et culture populaire d'action collective	déclin de l'associatif traditionnel et montée du service public professionnel; émergence d'organisations communautaires	relance des mouvements sociaux et renouvellement des politiques publiques (soutien à l'économie sociale et au DÉC)
3) quartier comme espace	résidentiel et industriel	déclin de l'industrie locale et migration des classes moyennes	addition de couches sociales en difficulté (assistés sociaux, jeunes chômeurs, nouveaux immigrants, salariés à faible revenu)

4) la ville et ses quartiers	homogénéité culturelle et lien entre le progrès économique et le progrès social	différentiation culturelle	spécialisation sociale de l'espace urbain: dualisation sociale et spatiale
------------------------------	---	----------------------------	--

Face à la crise urbaine, une stratégie a ainsi émergé, celle d'un développement local qui permet l'entrée négociée dans le système politique des espaces délaissés par le développement économique dominant (DED) et ce grâce à l'organisation communautaire de quartier qui sait combiner défense de droits, développement économique communautaire et entreprises d'économie sociale. C'est d'ailleurs la seule stratégie capable de s'attaquer simultanément au problème du chômage et au renouvellement du cadre de vie.

2.2. DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET GOUVERNANCE TERRITORIALE : DEUX APPROCHES DU DÉVELOPPEMENT LOCAL EN MILIEU URBAIN

Dans la plupart de nos travaux antérieurs, notre point de départ a été **l'espace urbain délaissé** par le développement économique dominant (DED). En d'autres termes, la plupart du temps, **des quartiers ouvriers**. Pourquoi ce point de départ? Parce que ces quartiers sont le véritable miroir des enjeux de développement des villes. Voilà pourquoi ils constituent un point d'ancrage de toute problématique de développement des territoires en milieu urbain.

Dans le cadre de ces travaux, notamment sur le DÉC, il ressort que les municipalités ont été amenées à jouer un nouveau rôle dans le développement de leurs quartiers que se soit au plan socio-économique tels la revitalisation du centre-ville, le soutien au développement d'initiatives d'insertion socio-professionnelle de jeunes... ou au plan social comme le soutien au développement de nouveaux services de proximité ou à leur renouvellement (loisirs communautaires) à côté du travail plus strictement de développement économique (accueil d'entreprises) qu'elles faisaient traditionnellement.

Elles ont été ainsi appelées à évoluer autour de **deux stratégies de développement local** : 1) soit qu'elles se déploient pour attirer des activités économiques nouvelles dans la municipalité; 2) soit qu'elles partent des besoins d'emploi, de logement, de formation de la main d'œuvre locale. Dans le premier cas, on mise sur une approche à deux partenaires : l'engagement du secteur privé stimulé par des dispositifs publics d'aménagement. Dans le second cas, on mise sur l'association d'acteurs locaux privés, publics et associatifs pour relancer les quartiers en déclin.

La première approche a trois limites : celle de concevoir le développement local de façon unidimensionnelle en ne misant que sur l'arrivée d'activités économiques motrices; celle de postuler des retombées automatiques de la croissance sur les secteurs les plus en mal de développement et, la troisième, celle de miser surtout sur le secteur marchand tout en considérant a priori que les citoyens résidents n'ont pas à être partie prenante de ce

genre d'opérations qui ne concernerait que le "monde des affaires". On risque donc un développement à deux vitesses.

La seconde approche a certains atouts comme celui de la diversité des acteurs mais, dans certains cas, ce peut être paralysant, les partenaires s'annulant mutuellement dans leur tentative de ne faire valoir que leur intérêt spécifique sans prendre suffisamment en compte l'intérêt commun qui surplombe l'ensemble des acteurs. D'autre part, cette seconde approche a souvent limité son impact en travaillant trop "par le bas" autour d'initiatives à petite échelle. Autrement dit, si son échelle d'intervention est trop réduite (quelques milliers d'habitants par exemple) et si l'organisation qui accompagne le développement est de trop petite taille, le suivi durable des projets et l'efficacité structurante à une plus grande échelle vont demeurer limités. Enfin, en troisième lieu, le financement externe étant souvent peu élevé et peu diversifié, l'obtention de ces financements devient un objectif en soi au détriment d'un effort de développement économique combiné à la réalisation d'une certaine équité territoriale.

Mais l'apport de cette stratégie dite de développement économique communautaire est d'être multiactivités et d'épouser une démarche par le bas mais ascendante en se préoccupant de relais possibles à un niveau plus large :

- 1) le développement de services de proximité avec une préférence marquée pour les initiatives d'économie sociale (restauration populaire, groupes d'achat, traiteurs, logement social communautaire et coopératives d'habitation, cuisines collectives, services de garde, coopératives d'aide à domicile...);
- 2) le repérage et le soutien au développement de nouveaux gisements d'emploi dans des secteurs économiques en montés tels le tourisme, la récupération et le recyclage des déchets (du vêtement en passant par les appareils ménagers jusqu'aux ordinateurs), le sport et le loisir, les activités culturelles...
- 3) le soutien à des activités d'insertion socio-professionnelle (entreprises d'insertion) et le soutien à des travailleurs autonomes et à la TPE (petit commerce).
- 4) La mise en place de nouvelles structures de financement (fonds local de développement...) pour faciliter le crédit à ces initiatives économiques.

Ce qu'il faut retenir de ce développement économique communautaire, **véritable innovation** par rapport au développement économique local traditionnel, c'est la nécessité d'une analyse multidimensionnelle du développement à savoir la prise en compte de trois choses : le système local de production c'est-à-dire les entreprises et leur réseautage (ou leur absence de réseautage), le marché du travail (emplois à maintenir, emplois à créer, formation de la main d'œuvre...) et le marché du logement (parc de logements sociaux, soutien à la rénovation urbaine, proximité des services de base...).

2.3. IDENTITÉ RÉGIONALE ET IDENTITÉS LOCALES : L'APPORT DES MOUVEMENTS SOCIAUX DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

À partir de l'école, de la paroisse, du CLSC, de la CDÉC, d'associations diverses et même du poste de police communautaire, toute une organisation communautaire de quartier est à l'oeuvre depuis une trentaine d'années (Doucet et Favreau, 1991 et 1997). Diffère-t-elle aujourd'hui de celle des années 60-70 ? Nous avons connu au Québec une société industrielle intégrée (celle des " Trente Glorieuses ", soit les années 1945-1975). Les transferts sociaux s'opéraient vers les communautés par l'intermédiaire d'accords institutionnalisés et médiatisés par l'État entre les travailleurs et les entreprises, entre l'État et les municipalités responsables de leurs quartiers, surtout à partir des années 1960-70. Les politiques sociales servaient à réintégrer les pauvres et les chômeurs par le travail. Le travail fournissait un statut, un revenu, une identité et le vote, c'est-à-dire une citoyenneté valorisée. Dans cette société industrielle, progrès social et progrès économique étaient étroitement associés.

Mais voilà qu'avec les années 1980, les deux se séparent. L'État-providence ne corrige plus les anciens dispositifs à la source des inégalités sociales. La pauvreté, non seulement ne disparaît pas, mais elle change de nature, devient exclusion en évacuant du marché du travail des groupes (jeunes) et des adultes plus âgés (les travailleurs de 45 ans et plus). Les politiques de certains gouvernements à l'égard des centres-villes accentuent le processus conduisant des quartiers entiers à la dérive (expropriations/gentrification). Bref, la "question sociale" se reterritorialise à nouveau.

Sous la poussée de mouvements sociaux locaux et nationaux, des politiques sociales nouvelles ont donc commencé à apparaître : 1) d'abord par un effort de décentralisation du service public de santé et de services sociaux à l'échelle du Québec pour avoir un service public de proximité, les CLSC dans les années 70 et 80 (Favreau et Hurtubise, 1993) ; 2) ensuite, il y a depuis peu, un service public de l'emploi, les CLE, à la fin des années 90, pour soutenir les parcours et les initiatives d'insertion de jeunes, de femmes, des immigrants en difficulté (Favreau, 1999) ; 3) et, un soutien public au développement local débouchant sur des emplois d'économie locale fondés entre autres, sur des entreprises et des services de proximité dont les bases sont à la fois économiques et sociales, l'arrivée des CLD (Comeau et alii, 2001).

Tout cela demeure encore bien fragile et relativement mouvant. Tout cela permet, jusqu'à maintenant, d'enrayer la dégradation. Mais, cela permet aussi de réintroduire le principe de la décision politique au niveau local dans le cadre d'une démarche partenariale: **une nouvelle gouvernance locale** comme mode de régulation qui n'est plus celle du seul marché et/ou du seul État central mais qui met à contribution tous les acteurs locaux (associatif, syndical, municipal...).

Cela n'est évidemment pas sans risque pour les mouvements sociaux locaux car il pourrait se produire ce qui se produit ailleurs que les leaders soient largement absorbés par les nouveaux dispositifs où ils ont finalement trouvé à s'employer comme intervenants professionnels. Mais de façon plus générale comment les mouvements sociaux sont-ils engagés dans le développement des territoires?

L'apport des mouvements sociaux au développement des territoires

La démocratie est tout à la fois affaire de mouvements sociaux et affaire d'institutions. Les institutions sont des “biens publics”, c'est-à-dire des organisations que la société - à travers de multiples compromis - se donnent, organisations conçues pour produire des biens pour la société dans son ensemble. Les mouvements sociaux de leur côté, par leurs pratiques, font émerger des identités collectives et une conscience commune de ce qui doit être considéré à terme comme étant des “biens publics” dans le cadre d'un dialogue permanent (fait de coopération et de conflit) entre la société civile dont les mouvements sociaux sont le fer de lance et l'État porteur principal de l'intérêt général.

Le premier mouvement dont il faut parler est celui qui a opéré ses mobilisations dans le monde du travail. Le **syndicalisme** au Québec s'est distingué plus rapidement que d'autres par ses nouvelles orientations stratégiques faites de concertation et de partenariat (Boucher et Favreau 1994). La mondialisation combinée au nationalisme économique a favorisé de toute évidence ce partenariat et cette concertation à l'échelle de l'entreprise comme à l'échelle de toute la société québécoise.

Au cours des années 1980, le **mouvement communautaire** québécois, de son côté, a enrichi ses stratégies en combinant revendication de droits sociaux, organisation de services communautaires et investissement plus direct sur le terrain économique, notamment par l'approche du développement économique communautaire et de l'économie sociale (Favreau et Lévesque, 1996). L'État providence a ainsi été remis en cause non seulement en raison de son fonctionnement bureaucratique et uniformisant, mais également en raison de son incapacité à alimenter de nouvelles solidarités/identités au moment où le cercle vertueux de la redistribution (où progrès économique et progrès sociaux vont de pair) est apparu brisé par l'ouverture des marchés sur le monde. Cette période a aussi été marquée au Québec par la reconnaissance **du mouvement des femmes** sur les questions socio-économiques, notamment celles qui sont reliées à l'emploi et à la lutte contre la pauvreté (Fréchette, 2000; Fournier et alii, 1998).

Pendant les 20 dernières années, dans une certaine mesure, il s'est effectué un rapprochement entre mouvements sociaux autour d'enjeux moins centrés directement sur l'État et davantage sur le développement des territoires, même si des débats importants persistent sur les conditions à mettre en place. Le tableau suivant illustre ce que les années 1960-2000 représentaient en termes de type d'action collective des mouvements sociaux et le saut qualitatif opéré au tournant des années 80.

Tableau II: Syndicats, organisations communautaires et groupes de femmes au Québec (1960-2000)

DÉCENNIE	ORGANISATIONS SYNDICALES	ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES	GROUPES DE FEMMES
-----------------	-------------------------------------	---	------------------------------

Années 1960-1980	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance des syndicats: revendication de services publics dans le domaine de la santé, de l'éducation... - Syndicalisme d'affrontement - Autogestion et lutte des classes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Défense de droits sociaux: revendication de services collectifs publics au plan local (centres communautaires, habitat social...) - Services alternatifs et autogérés - Critique de l'État 	<ul style="list-style-type: none"> Revendication de l'égalité de droits sociaux des femmes: revendication de services collectifs financés par les pouvoirs publics (garde d'enfants...) - Services alternatifs et autogérés - Critique de l'État
Années 1980-2000	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de partenariats - Participation à l'organisation du travail et aux instances locales de développement local et régional - Fonds de développement de travailleurs et stratégie de développement de PME en région <p>Démocratie industrielle et coopération conflictuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de partenariats locaux de quartier ou d'arrondissement - Engagement dans l'économie sociale - Fonds communautaires de développement local <p>Démocratie sociale et délibérative au plan local</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de partenariats - Engagement dans l'économie sociale - Fonds communautaires de développement local pour les initiatives d'entrepreneures <p>Démocratie sociale et délibérative</p>

Les mouvements sociaux locaux et leur implication dans le développement local et l'économie sociale

Le secteur associatif québécois (organisations communautaires, groupes de femmes et associations diverses) est formé de plus de 90 000 associations. À partir des données publiques, il est possible d'obtenir des informations sur un peu plus de 24 500 de ces associations (Lévesque et Malo, 1992). Parmi celles-ci, la répartition par champs d'intervention s'établit comme suit : 56,6 % des associations sont dans trois secteurs du "social" (les liens sociaux et communautaires, les loisirs sociaux et culturels, l'action sociale). L'autre grand secteur d'intervention est le sport (21,6 %). Toutefois, ces données ne nous donnent aucune information sur les activités économiques de ces associations. On peut cependant estimer qu'au Québec près de 20 000 associations auraient des activités économiques¹.

¹ Des 71 500 associations enregistrées au Canada comme organismes dits de charité, 85 % ont des employés (dont les 2/3 ont cinq employés et moins) soit 60 775 (Leduc Browne, 1996). Une autre étude des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP, 1999) estime à près de 100 000 le nombre d'organismes (site CRISES, janvier 1999 : Devlin, Rose et Segal). Proportionnellement, le Québec en compterait ainsi 20 000.

Mais, ce sont les organisations communautaires et les groupes de femmes qui servent généralement de révélateurs parce qu'ils constituent le noyau le plus actif de ce secteur (Favreau et Lévesque, 1996; Boucher, Bélanger et Lévesque, 1994). Ces groupes ont majoritairement des employés et une activité de production de biens ou de services. C'est ainsi que dans le seul domaine de la santé et des services sociaux, une étude chiffrait à près de 2 500 organisations communautaires financées par le gouvernement du Québec. Celles-ci disposaient d'une capacité globale de plus de 10 000 employés réguliers, de près de 15 000 occasionnels et de 340 000 bénévoles (Bélanger, 1995). En fait, ces 2 500 organisations s'inscrivent dans un ensemble plus large : elles font partie des 8000 organisations dûment reconnues par le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) qui œuvrent au Québec dans différents secteurs: éducation populaire, garderies, groupes d'entraide communautaire de type cuisines collectives par exemple, médias communautaires, logement social, centres communautaires de loisirs, organismes communautaires de formation de la main d'œuvre, etc.

Ce "communautaire" reconnu par le Secrétariat à l'Action communautaire autonome (SACA) a reçu, pour 1998-1999, en financement public de Québec, plus de 300 millions de dollars (30 millions de plus en 98-99 que l'année précédente dont 14 millions \$ provenant des casinos du Québec)².

Ces organisations couvrent surtout deux générations. La première, qui apparaît au milieu des années 1960, s'apparentait davantage au syndicalisme du cadre de vie. Il s'agissait de regroupements de citoyens qui revendiquaient auprès des pouvoirs publics des équipements et services collectifs pour répondre aux besoins des communautés locales. La deuxième génération qui apparaît au milieu des années 1970 réunit des citoyens et des professionnels qui offrent des services alternatifs locaux à ceux proposés par le service public.

Le Québec compte en outre un important secteur coopératif dont plusieurs de ces composantes sont sensibles aux questions sociales soulevées par le chômage, la pauvreté et le déclin des économies locales: des études révèlent que plus de 300 caisses populaires locales s'investissent dans le développement de leur communauté (Malo et Moreau, 1998; Lebossé, 1998), plus de 1 000 coopératives d'habitation sont inscrites dans l'action communautaire de leur quartier (Bouchard, 1998), plus de 180 coopératives de travailleurs, 392 coopératives de consommateurs, 130 coopératives de producteurs agricoles et 60 coopératives diverses de producteurs participent au soutien de leur économie locale et régionale. Ces coopératives procurent de l'emploi à près de 70 000 personnes (Direction des coopératives, 1998). Dans une société comme le Québec, qui compte un peu plus de 3 millions de personnes en emploi, l'économie sociale prend ainsi une certaine importance puisque l'emploi coopératif et l'emploi associatif cumulés comptent pour au moins 120 000 emplois.

Une nouvelle génération d'associations et des coopératives engagées dans la nouvelle économie sociale et le développement local.

À partir du milieu des années 1980, une autre génération émerge et cette fois-ci va s'engager plus directement et plus explicitement dans une stratégie de développement local, le développement économique

2 L. Harel, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, colloque national de la FQCCL, novembre 1998.

communautaire. Les organisations communautaires de cette dernière génération inscrivent plus directement leur action vers le marché du travail (formation à l'emploi, aide à l'emploi, développement d'entreprises, etc.) et de l'économie sociale (production de biens et de services dans une perspective d'utilité sociale) en mettant sur pied des dispositifs territoriaux de développement. Les principaux réseaux de cet ordre qui se sont formés dans la dernière décennie sont : 1) un réseau d'une cinquantaine de corporations de développement communautaire (CDC) ; 2) un réseau de corporations de développement économique communautaire (17 CDÉC) ; 5) plusieurs centaines d'entreprises communautaires, coopératives ou d'insertion orientées vers différentes catégories de services à leur communauté (aide domestique, entretien ménager, restauration, recyclage du papier, rénovation de résidences, etc.).

Les générations associatives nées dans les années 1960 et 1970 ont contribué et contribuent encore aujourd'hui comme hier à accréditer des services collectifs locaux et des emplois de proximité. La dernière génération, plus directement investie dans le DÉC et l'économie sociale, contribue pour sa part, à solvabiliser ce type d'emplois et d'entreprises faiblement organisés jusqu'à récemment et peu attractifs. Elle contribue également à rendre accessible la prise de risque dans le démarrage d'entreprises collectives. En ce sens, un saut qualitatif s'est opéré à travers un engagement social qui trouve son expression dans le militantisme économique, celui de la construction ou de la reconstruction d'économies locales par le DÉC³. Avec les organisations syndicales régionales et avec les municipalités, ces associations (organisations communautaires, groupes de femmes, groupes écologiques, groupes de jeunes) construisent de nouvelles régulations sociales et prennent la place qui hier n'était dévolue qu'au service public des gouvernements centraux (ministères). En effet, des centaines de militants syndicaux sont impliqués dans des structures locales et régionales de développement local telles les CDÉC, les CLD et les SADC sans compter les sommes importantes engagées dans le développement local et régional à partir de fonds locaux et régionaux de développement que leur centrale syndicale a mis sur pied.

En ce sens le DÉC et l'économie sociale constituent un ensemble de pratiques associatives initiées par différentes organisations (syndicats, organisations communautaires, groupes écologiques, groupes de femmes, groupes de jeunes, associations culturelles et sportives...) lesquelles favorisent, à leur manière, le renouvellement du "vivre ensemble" en permettant à des communautés de transformer leurs problèmes en projets collectifs et forger ainsi de nouvelles identités.

3. DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES, NOUVELLE APPROCHE POUR L'ÉTUDE DU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

Comme on a pu le voir avec l'exemple du développement économique communautaire en milieu urbain, le développement des territoires à partir du DÉC introduit de nouvelles coordonnées jusqu'ici peu étudiées dans l'approche traditionnelle de développement régional. Par ailleurs, les travaux de recherche en

³ Pour une typologie plus fine des différentes générations d'organisations communautaires, voir Favreau et Lévesque, 1996 p.25 et 26

développement régional issus des régions dites périphériques et des milieux plus ruraux, se renouvellent eux aussi à partir de l'approche de développement des territoires. En effet, si on examine les débats plus récents liés au Mouvement Territoire et Développement (MTD, 2002), on voit se dessiner des lignes de force qui recoupent les nôtres. La "région" est une notion très connotée ("région" au Québec s'oppose par exemple à "centre"), nous dit Guy Massicotte (2002), ce qui n'est pas le cas de la notion de "territoire" moins marqué d'un sens précis. Celui-ci se définit tout à la fois comme un **lieu d'ancrage et d'identité** (le "vivre ensemble"), un **lieu de développement** (mise en valeur des ressources locales) et un **lieu d'exercice de la démocratie de proximité** (la citoyenneté active). De telle sorte que les vieux clivages "périphérie-centre", "rural-urbain" perdent de leur densité au bénéfice d'un examen aussi bien d'un quartier de grand centre urbain, d'une enclave de pauvreté dans une région dite gagnante, d'une région en déclin, ou d'un pays du Sud délaissé par le développement économique dominant dans un contexte où la mondialisation vient repositionner autrement ces questions. De plus cette notion a l'avantage d'introduire la logique transversale par rapport à la logique de ciblage (ou sectorielle).

Dans la foulée de cette approche qui renouvelle les sciences régionales, nous comptons avoir une contribution particulière. Notre région, l'Outaouais, n'est pas une région "périphérique". Elle est une région de capitale nationale comme la région de Québec. Elle n'est pas en déclin démocratique, elle a un très haut pourcentage de sa main d'œuvre dans le tertiaire, elle est majoritairement urbaine, etc. Elle est aussi une région frontalière, une région du Québec collée sur l'Ontario avec tout ce que cela comporte de dépendances et d'interdépendances au plan économique, social, culturel et politique.

D'abord produire un portrait d'ensemble de la région de l'Outaouais

Dans l'Outaouais, bon nombre de recherches ont été réalisées par des services gouvernementaux. Elles les reflètent bien par leur segmentation : ici une recherche sur le marché local et régional du travail; là, une recherche sur le niveau de pauvreté de tel ou tel secteur, etc. Généralement, ces études sont de l'ordre des statistiques sociales avec des analyses plutôt implicites et des descriptions servant surtout à justifier ou conforter telle ou telle mesure publique immédiate. Il manque pour l'Outaouais un portrait d'ensemble avec ses différentes dimensions (démographie, économie, aménagement du territoire...) chiffré, cartographié et comparé avec les autres régions du Québec.

L'étude du développement local et régional en Outaouais, région unique à plusieurs égards notamment aux plans de sa localisation géographique, de sa population et de son économie, mérite donc une attention toute particulière. D'autant que l'Outaouais a pris, selon nous, un nouveau virage et s'est engagé au cours de la dernière décennie vers une plus grande autonomie régionale par rapport à la capitale nationale canadienne.

Quelle est l'évolution de l'Outaouais ? Quelle est sa situation actuelle et où s'en va-t-elle ? Quels sont les principaux enjeux et les défis auxquels elle aura à faire face dans un avenir prochain? Compte tenu du double rôle de l'Université, celui d'être une source majeure de production de savoirs neufs et d'autre part de répondre

aux nouveaux besoins qui se manifestent dans son milieu, il devenait donc urgent pour l'UQO de se doter d'un véritable programme de recherche en la matière. D'autant plus que le développement régional est devenu, sous notre poussée, une priorité de formation et de recherche à l'université⁴. Plusieurs innovations récentes le prouvent bien. Des nouveaux programmes sont nés : nouvelle maîtrise en développement régional et nouveau baccalauréat en sciences sociales avec ouverture d'une mineure en développement local et régional⁵. L'université compte également aujourd'hui une nouvelle équipe professorale multidisciplinaire composée de sociologues, de politologues, d'historiens et de géographes. De plus l'université adoptait à l'automne 2002 un nouveau nom qui démontre bien toute l'importance de la dimension régionale⁶.

Pour ce qui est du portrait d'ensemble de l'Outaouais, nous voulons donner la possibilité, aux étudiants tout comme aux professeurs, aux organismes du milieu ou au public en général, d'acquérir des connaissances nouvelles sur la région⁷. Ensuite, en réalisant le portrait général de la région selon les différentes dimensions (économique, social...), nous voulons répertorier l'ensemble des informations démographiques, économiques, politiques, sociales et culturelles disponibles. Nous espérons également qu'à la lecture de ces études, des questionnements, des hypothèses ou des solutions se manifesteront à l'esprit de la communauté et des chercheurs (étudiants ou professeurs) qui orienteront, par la suite, leur projet de recherche vers une problématique liée étroitement à la dynamique régionale qui est la nôtre. En somme, les différents portraits sont un tremplin pour créer d'autres projets et innover en matière de développement local et régional.

Ceci dit, à l'heure actuelle, la série comptera six portraits qui étudient la région de l'Outaouais selon les thématiques suivantes⁸ :

- Portrait démographique
- Portrait économique
- Portrait social
- Portrait culturel
- Portrait du territoire
- Portrait de l'économie sociale

Mais le développement d'une région a aussi une structure et une dynamique. L'Outaouais a ceci de particulier qu'elle réalise son développement sous une double impulsion : d'une part, la poussée d'un mouvement d'affirmation régionale dans le cadre d'une "décentralisation tranquille" du service public québécois, impulsion accompagnée de la création de nouvelles instances partenariales à quatre acteurs sociaux soit l'État et ses services publics, les syndicats, le secteur privé et le communautaire et, d'autre part, la force d'attraction d'une capitale nationale canadienne mieux équipée en ressources de toute sorte notamment en parcs technologiques, en emplois publics mieux rémunérés (ceux de la fonction publique fédérale), en services de santé de deuxième ligne, en distribution de produits de haute qualité... Tout indispensables que soient ces

⁴ Voir annexe II pour les principaux axes de recherche de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC).

⁵ Pour plus d'information, consultez l'annexe III et le site de l'UQO : <http://www.uqo.ca>

⁶ L'Université du Québec à Hull (UQAH) est devenue l'Université du Québec en Outaouais.

⁷ À noter néanmoins que les programmes en développement régional n'ont pas pour objet d'étude la région de l'Outaouais à proprement parler mais portent plutôt sur le développement des régions que ce soit ici dans l'Outaouais, ailleurs au Québec ou ailleurs dans le monde, dans les pays du Nord ou dans les pays du Sud.

⁸ Certains portraits sont déjà publiés, notamment le portrait démographique et le portrait de l'économie sociale. D'autres sont en chantier et seront publiés prochainement.

portraits, nos recherches n'en resteront donc pas là. Nous voulons examiner la **structure** et la **dynamique** du développement des territoires couverts par la région 07, ainsi nommé par les services publics québécois.

Parce qu'il manque de repères analytiques permettant d'aborder des questions de société qui sont centrales : place des régions dans le modèle québécois de développement (politiques de décentralisation...); nouvelles formes de gouvernance territoriale; place de l'économie sociale et des associations dans le modèle régional de développement (à côté du marché et des services publics); liens régions et mondialisation (comment une région comme la nôtre affronte-t-elle la mondialisation?); rapports entre les territoires sous gestion des MRC et territoires sous gestion d'une grande ville comme Gatineau qui regroupe à elle seule les deux tiers de la population de la région; pratiques de démocratie locale en milieu urbain de grand centre (200 000 habitants); formes que prend l'interdépendance d'une région québécoise avec une capitale nationale canadienne, etc... D'où l'esquisse suivante :

PORTRAIT	STRUCTURE	DYNAMIQUE
<p>RÉGION FRONTALIÈRE DU QUÉBEC</p> <p>a) Évolution démographique</p> <p>b) Indicateurs sociaux: groupes sociaux (familles nucléaires et monoparentales, jeunes, femmes, immigrants...)</p> <p>c) Indicateurs socio-économiques: - Taux de chômage et d'activité; - Type de main-d'œuvre; - Type d'emplois disponibles - Type d'entreprises</p> <p>d) indicateurs culturels : médias, musées, théâtres et cinémas...</p>	<p>DÉPENDANCE RÉGIONALE</p> <p>a) Structuration de l'économie régionale et de ses entreprises (dépendance économique)</p> <p>b) dépendance sociale et culturelle : présence et influence de la Commission de la Capitale Nationale (CCN) dans l'Outaouais; U. d'Ottawa...</p> <p>MAIS</p> <p>c) Structure des services publics québécois: Santé et services sociaux, emploi, développement régional - CRDO et CLD - RRSSSO - CLSC... CLE</p> <p>Base d'appui : les trois dernières grandes réformes de Québec: Côté (SSS, 1991), Harel (Emploi, 1997), Chevrette (Développement régional, 1998).</p> <p>d) Structure infra-régionale: les MRC</p> <p>e) La nouvelle ville de Gatineau</p>	<p>IDENTITÉ RÉGIONALE :</p> <p>Processus d'autonomisation progressive</p> <p>a) des services publics de santé et des services sociaux (rapatriement des clientèles...).</p> <p>b) de l'Éducation supérieure à l'UQO par le développement de nouveaux programmes,...</p> <p>c) Commerce (depuis 10 ans): accroissement du nombre et de la qualité des commerces de grandes surfaces</p> <p>d) Démarche régionale de développement renforcée: - Renforcement du CRDO - Mise en place des CLD - Mise sur pied des CLE - Renforcement de la SDÉO</p> <p>e) Présence des mouvements sociaux (syndicats, femmes, groupes écologiques et groupes communautaires) se définissant surtout par rapport à la dynamique québécoise</p>

Ce manque de repères analytiques nous a conduit dans un premier temps à tenir un premier grand colloque en 2001 sur l'avenir des régions au Québec pour avoir en quelque sorte l'air du temps en ouvrant le débat sur toutes ces questions. Ce colloque a donné lieu à la production d'un ouvrage substantiel (Favreau, Robitaille et Tremblay, 2002). Partant de là nous sommes présentement conduits à mener dans le champ du **développement socioéconomique** les recherches suivantes: l'histoire du développement de la région à partir de pionniers (Filion, 2002-2003), l'examen des espaces délaissés par le développement économique dominant (Gagnon, 2002-2003), la décentralisation régionale au Québec et les nouvelles formes qu'elle peut prendre (Robitaille et Chiasson, 2003), les CLD dans l'Outaouais (Favreau et Lévesque 2001-2003), les nouvelles professions du développement local et régional (Robitaille et Chiasson), la gouvernance municipale aujourd'hui (Chiasson, 2002-2003). Et, **en collaboration avec le CÉRIS**, dans le champ du **développement social** les recherches suivantes: les nouveaux services de proximité pour les jeunes et les familles (Fréchette et Assogba, 2001-2003; Boucher 2001-2003), les pratiques innovatrices de développement communautaire (Fréchette et Favreau, 2001-2003). Sans compter les comparaisons internationales Nord-Nord (avec l'Europe) et Nord-Sud (avec l'Afrique et l'Amérique latine) que nous ouvrons (Fall et Favreau, 2002) ou l'étude de la place du développement local et de l'économie sociale dans certaines institutions internationales comme le Bureau international du travail (Favreau et Tremblay, 2003-2004), l'UNESCO (Favreau, 2003) ou le PNUD (Tremblay et Favreau, 2003-2004).

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

- ASSOGBA, Y. (2000), *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société*, Collection Pratiques et politiques sociales, PUQ, Sillery.
- BEAUDOIN, L. et L. FAVREAU (2000), *Le Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais*. Cahiers de la CRDC (3 cahiers), UQO, Gatineau.
- BEAUDOIN, L. et L. FAVREAU (1998), *Les fonds locaux et régionaux de développement : l'itinéraire de la SADC de Papineau*. Cahier de la CRDC, UQO, Gatineau.
- BENKO, G. (1998), *La science régionale*. Que sais-je? Numéro 3355, PUF, Paris.
- BENKO, G. et A. LIPIETZ (1992), *Les régions qui gagnent*. PUF, Paris.
- BENKO, G. et A. LIPIETZ (2000), *La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique*. PUF, Paris.
- BOURQUE, G.-L. (2000), *Le modèle québécois de développement : de l'émergence au renouvellement*, Collection Pratiques et politiques sociales, PUQ, Sillery.
- BOUCHER, J. (2001), *Mouvement communautaire et logement social*. Cahier de la CRDC, UQO, Gatineau. 29 pages.
- BOUCHER, J. et L.FAVREAU (1994), "L'évolution du discours de la CSN sur les stratégies syndicales" dans Bélanger, Grant et Lévesque, *La modernisation sociale des entreprises*, PUM, Montréal, p.259 à 278.
- BOUCHER, J. et D.TREMBLAY (1999), *La gouvernance locale*. Dossier thématique de la revue *Économie et Solidarités*, vol. 30, numéro 2, PUQ, Québec, pp. 1 à 110.
- CARRIER, M., JEAN, B et P.LEBLANC (2001), "Attractivité du territoire, services publics et développement" dans Carrier et Côté, *Gouvernance et territoires ruraux*, PUQ.
- CASTELLS, M. (1999), *Le pouvoir de l'identité*. Fayard, Paris.
- CHANTIER d'ÉCONOMIE SOCIALE (2001). *De nouveau nous osons...* Document de positionnement stratégique. Chantier de l'économie sociale, Montréal, janvier 2001, 28p.
- CHANTIER d'ÉCONOMIE SOCIALE (1996). *Osons la solidarité! Rapport du groupe de travail sur l'économie sociale*, Sommet sur l'économie et l'emploi, Montréal, octobre 1996, 64 p
- CIRIEC, (1998), *Appel pour une économie sociale et solidaire*, CIRIEC, Montréal.
- COMEAU, Y., FAVREAU, L., LÉVESQUE, B. et M. MENDELL (2001), *Emploi, économie sociale et développement local : les nouvelles filières*, Collection Pratiques et politiques sociales, PUQ, Sillery.
- CONSEIL de la SCIENCE et de la TECHNOLOGIE (2001), *Pour des régions innovantes*, Québec, Conseil de la science et de la technologie.
- CÔTÉ, S., J.-L. KLEIN et M.-U. PROULX (1995), *Et les régions qui perdent?* GRIDEQ/GRIR, UQAR-UQAC, Rimouski.
- COTÉ, S. (1999), "Délestage tapageur ou décentralisation tranquille ", dans *Québec 1999*, Fides/Le Devoir, pp.341 à 350.

- DEFOURNY, J., L.FAVREAU et J.-L. LAVILLE (1998), *Insertion et nouvelle économie sociale, un bilan international*, Desclée de Brouwer, Paris.
- DEMAZIÈRE, C. (2000), *Entreprises, développement économique et espace urbain*. Éd. Économica, Paris.
- DEMOUSTIER, D. (2000), "L'économie sociale et les transformations de l'emploi", RECMA, Paris, numéro 274, p.42 à 51
- DOUCET, L. et L. FAVREAU (1991 et 1997), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, PUQ, Québec.
- FAVREAU, Louis, Martin ROBITAILLE, Daniel TREMBLAY et C. DOUCET (dir.) (2002). *Quel avenir pour les régions*, Chaire de recherche en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais.
- FAVREAU, Louis et Lucie FRÉCHETTE (2002). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*. Collection Pratiques et politiques sociales et économiques, Presse de l'Université du Québec.
- FAVREAU, L. (1999), *Décentralisation du service public de l'emploi et initiatives locales: l'expérience québécoise*. Cahier de la CRDC, UQO, série Recherche, numéro 15, 28 pages
- FAVREAU, L. (1998), "Québec : l'insertion conjuguée avec le développement économique communautaire " dans Defourny, J., L. Favreau et J.-L. Laville (dir.), *Insertion et nouvelle économie sociale, un bilan international*, Desclée de Brouwer, Paris, p.159 à182.
- FAVREAU, L. et B. LÉVESQUE (1996 et 1999), *Développement économique communautaire, économie sociale et intervention*, Collection Pratiques et politiques sociales, Presses de l'Université du Québec (PUQ), Sillery.
- FAVREAU, L. et D. TREMBLAY (2001), *Conjoncture internationale, société civile et économie sociale dans une perspective Nord-Sud*. Cahier de la Chaire de recherche en développement communautaire, UQAH, Hull, 34 pages.
- FAVREAU, L. (1995 et 2002), *Relancer l'économie et l'emploi de nos quartiers par le développement économique communautaire*. Rapport de recherche, CRÉÉOM/UQAH, 145 pages.
- FAVREAU, L. et Y. HURTUBISE (1993), *CLSC et communautés locales : la contribution de l'organisation communautaire*, OUQ, Québec.
- FONTAN, J.-M. et J.-L. KLEIN (1999), *Pour rétablir un rapport de force: les alliances locales*. Document du Service aux collectivités de l'UQAM et de la FTQ, 32 pages.
- FOURNIER, D., PROVOST, M. et N.GOUDREAU (1998), *Pauvreté et autonomie sociale : les cuisines collectives comme stratégie de solidarité*. Rapport de recherche, Relais Femmes, Montréal.
- FRÉCHETTE, L. (2000), *Entraide et services de proximité, l'expérience des cuisines collectives*, Collection Pratiques et politiques sociales, PUQ, Sillery.
- JACQUIER, C. (1991), *Voyage dans dix quartiers européens en crise*. L'Harmattan, Paris.
- JACQUIER, C. (1992), *Les quartiers américains, rêve et cauchemar. Le développement communautaire et la revitalisation des quartiers aux Etats-Unis*. L'Harmattan, Paris.
- LAFONTAINE, D. et N. THIVIERGE (2000), *Le développement et l'aménagement des régions fragiles à l'ère des mutations globales*, GRIDEQ, UQAR, Rimouski.

LAVILLE, J.-L. (dir.) (1994), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris, p.93 à 135.

LÉVESQUE, B.(dir.) (2001), *Le Fonds de solidarité de la FTQ, un cas exemplaire de nouvelle gouvernance*, CRISES, Montréal.

LÉVESQUE, B. (2001), *Le développement local avant et après la mondialisation*. Cahiers du CRISES, Montréal.

LÉVESQUE, B. (1997), “Démocratisation de l'économie et économie sociale” dans G. Laflamme et alii, *La crise de l'emploi. De nouveaux partages s'imposent!* Presses de l'Université Laval, Québec, p.87 à 123.

LIPIETZ, A. (1996), *La société en sablier*. Ed. La Découverte, Paris.

MASSICOTTE, G. (2002), “L'enseignement supérieur et le développement des territoires” dans MDT *Le développement des territoires : nouveaux enjeux*, Mouvement Territoire et Développement (MTD), GRIDEQ, Rimouski, p.5 à 12.

MTD (2002), *Le développement des territoires : nouveaux enjeux*, Mouvement Territoire et Développement (MTD), GRIDEQ, Rimouski.

NOEL, A. (1996), “Vers un nouvel État-providence? Enjeux démocratiques”. *Politique et Sociétés*, vol. 15, numéro 30, p.1 à 28.

OCDE (1996), *Réseaux d'entreprises et développement local*. LEED, Paris.

PECQUEUR, B. (2000), *Le développement local*. Syros/Alternatives économiques, Paris.

PROULX, M.-U (2002)“La vitalité des mouvements régionaux”. *Le Devoir*, 28 janvier 2002.

SAUCIER, C. et N. THIVIERGE (1999), *Portrait de l'économie sociale de l'Est du Québec*, GRIDEQ, UQAR, Rimouski.

SÉNÉCAL, G et N.BOUVIER (2001), “L'environnement sous le signe du sujet. Aspects des territoires en devenir” dans Klein et Tardif, *Géographie et société*, PUQ, p. 109 à 122.

TREMBLAY, D. (2002), *Activation des politiques publiques et bien-être de la population : une recension des écrits*. CRDC, UQO, 130 pages.

VAILLANCOURT, Y. (dir.) (1999), *Le tiers secteur, Nouvelles pratiques sociales*, vol.11, #2 et 12, #2, PUQ, Québec, pp.21 à 176.

VELTZ, P. (1996 et 2000), *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*. PUF, Paris.

ANNEXE I
SITES DE RECHERCHE POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL AU QUÉBEC

<http://www.uqo.ca/crdc-geris/>

Site de la Chaire de recherche en développement des collectivités et du Centre d'études et de recherches en intervention sociale (CÉRIS) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Regroupement d'une quinzaine de chercheurs de l'UQO dans différentes disciplines, dont les sciences sociales, le travail social et les relations industrielles. Des professeurs d'autres universités (au Québec, en Europe, en Afrique et en Amérique latine) y sont associés.

<http://www.uqo.ca/ries2001>

Site d'information sur l'économie sociale et solidaire et le développement local à l'échelle internationale, tant dans les pays du Sud que du Nord. Coproduit par la CRDC de l'UQO et le GESQ (Groupe d'économie solidaire du Québec), ce site est né à l'occasion de la 2^e rencontre internationale d'économie sociale et solidaire tenue à Québec en octobre 2001. Cette rencontre avait réuni plus de 400 personnes en provenance de 37 pays dont 25 pays du Sud.

<http://www.uqo.ca/observer>

Site d'un observatoire en économie sociale et en développement régional. Il est interactif avec tous ceux et celles qui dans la région sont engagés de près ou de loin dans des projets d'économie sociale, de développement local et de développement régional.

<http://www.unites.uqam.ca/crises>

Site du Centre universitaire de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES), foyer de recherches et d'analyses en économie sociale depuis près de 10 ans. Regroupe une vingtaine de chercheurs et une centaine d'étudiants de 2^e et 3^e cycle de sept universités du Québec. Trois grands volets : 1) innovations dans le domaine du travail ; 2) économie sociale et conditions de vie ; 3) innovations et territoires. La CRDC est affiliée au CRISES.

<http://www.aruc-es.uqam.ca/>

Site de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale. Cette alliance est une infrastructure de partenariat pour la recherche, la formation, la diffusion et l'échange de connaissances en économie sociale. Elle est constituée de membres provenant tant du milieu universitaire que de différents milieux d'intervention. Ses activités portent sur les pratiques issues de la nouvelle économie sociale, celle qui connaît un essor important depuis les années 80 au Québec et ailleurs dans le monde.

ANNEXE II

LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS (CRDC) DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

ORIGINE, OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

La Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) a démarré ses activités en 1995. Elle a été reconnue comme Chaire de recherche du Canada en 2002. Son titulaire est le professeur Louis Favreau, sociologue. Elle a comme finalité de contribuer à l'avancement de la théorie et des pratiques de développement des collectivités (développement local et régional, organisation communautaire, nouvelle économie sociale et politiques publiques) à partir d'un ensemble d'activités:

- de recherche;
- de formation et de conception de matériel pédagogique;
- de diffusion des connaissances;
- de services à la communauté.

SON ÉQUIPE DE CHERCHEURS

La CRDC est composée d'une équipe multidisciplinaire (sociologie, science politique, géographie, histoire, travail social, relations industrielles...) comptant une dizaine de chercheurs de l'UQO. Louis Favreau assure la direction de cette équipe. Outre les chercheurs de l'UQO, on compte également des chercheurs d'autres universités du Québec et d'ailleurs dans le monde (Europe, Afrique et Amérique latine). De plus, annuellement, une dizaine d'étudiants de deuxième et troisième cycle y sont associés comme professionnels ou assistants de recherche.

LA SPÉCIFICITÉ DE LA CHAIRE DE RECHERCHE

Les travaux de recherche de la Chaire se font à l'échelle du Québec, du Canada et des Amériques de même qu'à l'échelle internationale dans une perspective Nord-Sud. Ils portent sur la place qu'occupe le territoire et les collectivités locales dans le développement économique et social, particulièrement sur le registre des pratiques innovantes de création de richesses (en économie sociale, en organisation communautaire, en développement local et en développement régional) et sur celui des nouvelles politiques publiques de développement.

LA CRDC ORGANISE SON PROGRAMME DE TRAVAIL AUTOUR DES QUATRE CHANTIERS SUIVANTS :

1. Le développement local et régional: les systèmes locaux de production, les gouvernances territoriales, les économies locales, l'apport des TPE, la diversification socio-économique régionale...etc.;
2. L'organisation communautaire: les associations de défense de droits au sein des collectivités locales, la capacité des services collectifs de proximité à satisfaire de nouveaux besoins, les difficultés et les conditions d'une participation citoyenne locale...;
3. La nouvelle économie sociale: les entreprises et services de cette économie sociale dans des secteurs comme la petite enfance, la récupération et du recyclage, la gestion intégrée des forêts, l'écotourisme...; les conditions d'émergence de ces initiatives; la dynamique au sein de ces entreprises sociales; les conditions de leur développement et de leur expansion...;
4. Les politiques publiques: en matière de développement local et régional, d'économie sociale, d'action communautaire...

COORDONNÉES DE LA CRDC

Louis Favreau

Titulaire de la CRDC

Tél. : (819) 595-3900 poste 2233

Courriel : louis_favreau@uqo.ca

Joanie Rollin

Adjointe à la coordination et professionnelle de recherche (études urbaines)

Tél. : (819) 595-3900 poste 2307

Courriel : crdc@uqo.ca

Chantale Doucet

Professionnelle de recherche (études régionales)

Tél. : (819) 595-3900 poste: 2296

Courriel : crdc2@uqo.ca

ANNEXE III
MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
À L'UQO

UNE FORMATION À LA HAUTEUR DES DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Cette maîtrise, offerte en collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski, est un programme interdisciplinaire en développement régional mettant à contribution plusieurs domaines des sciences sociales et humaines. Cette formation couvre les dimensions économiques, politiques, sociales, de même que culturelles, historiques et géographiques liées au développement des régions et cela tant dans les pays industrialisés que ceux en développement. Cependant, une attention est accordée aux réalités du développement de la région de l'Outaouais (ex. : les liens entre l'urbain et le rural et le développement d'une région en situation frontalière).

Ce programme vise donc à habiliter, les étudiantes et étudiants, à l'analyse scientifique des diverses dimensions du développement régional et à dispenser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la compréhension des problèmes liés à ce champ disciplinaire. La formation de chercheur-intervenant en développement régional ainsi que des analystes capables de soutenir des processus de changement et de développement est une préoccupation centrale de ce programme.

UNE APPROCHE QUI CONTRIBUE À L'ESSOR D'UNE RÉGION

Les étudiantes et étudiants peuvent choisir entre deux cheminements conduisant à la rédaction d'un mémoire. Le premier fait appel aux techniques classiques de recherche en sciences humaines, tandis que le deuxième permet de réaliser une recherche-action dans le cadre d'un stage. D'ailleurs, les cours du programme sont donnés selon une formule *semi-intensive* s'échelonnant du mercredi soir au samedi, une fois par mois. Cette formule permet aux personnes en emploi de poursuivre des études tout en demeurant actives professionnellement.

UN BESOIN DE MAIN-D'ŒUVRE IMPORTANT

Depuis quelques années les gouvernements sont beaucoup plus sensibles aux questions touchant le développement régional et plusieurs politiques, tant fédérales que provinciales, ont favorisé le déploiement d'organisations vouées à cette mission (Conseils régionaux de développement, Centres locaux de développement, Services d'aide au développement des collectivités, Corporations de développement économique communautaire, Centres locaux d'emploi, etc.). Ces organisations ont donc besoin de personnes qualifiées pouvant contribuer au développement des régions et des collectivités locales.

Coordonnées du responsable

Martin Robitaille, Ph.D. en Sociologie, Département de travail social et des sciences sociales
Tél. : (819) 595-3900 2232 courriel: martin_robitaille@uqo.ca

BACCALAURÉAT EN SCIENCES SOCIALES À L'UQO

(AVEC MAJEURE ET MINEURE)

UNE FORMATION SOUPLE QUI RÉPOND AUX BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

La formation offerte à l'étudiant, dans le cadre de ce nouveau programme, lui permet d'acquérir des connaissances à caractère théorique et méthodologique dans la discipline de son choix tout en diversifiant le champ de ses compétences spécifiques par l'ajout d'une mineure. À travers les choix qu'il effectue, tant sur le plan de la majeure que de la mineure, il peut ajuster l'acquisition de ces connaissances et de ces compétences à ses propres besoins et projets, sans pour autant restreindre de manière étroite la gamme des possibilités que lui offriront le marché de l'emploi et les programmes de formation de cycles supérieurs.

Majeures

- science politique
- sociologie

Mineures

- sociologie (si la majeure est en science politique)
- sociologie (si la majeure est en sociologie)
- histoire
- communication publique
- développement local et régional
- développement international
- technologies de l'information et des communications
- politiques publiques du travail

Cette formation lui offre également la possibilité de suivre des cours d'enrichissement dans une langue seconde (l'anglais ou l'espagnol) ainsi que l'opportunité d'effectuer un stage en milieu de travail (crédité mais non rémunéré). En plus des connaissances théoriques et méthodologiques, l'étudiant qui complète ce programme acquiert des compétences qui l'aident à comprendre, analyser et agir efficacement dans divers contextes professionnels et à divers niveaux d'activités (institutionnel, communautaire, public, privé, local, international, etc.).

UN BESOIN DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Un diplômé du baccalauréat en sciences sociales avec majeure en science politique ou majeure en sociologie peut oeuvrer dans divers champs d'activités professionnelles au sein des institutions gouvernementales et dans les secteurs parapublic, privé ou communautaire. Dans la région de l'Outaouais, selon des études récemment effectuées par Emploi-Québec, les perspectives d'emploi pour les professionnels des sciences sociales sont considérées comme très favorables.

Coordonnées du responsable

Daniel Tremblay

*Programme des sciences sociales et
communication*

Tél. : 595-3900, poste 2503
 ou sans frais au 1 800 567-1283, poste 2503 Daniel.Tremblay@uqo.ca

Nouveaux cahiers

de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités

Université du Québec en Outaouais (UQO)

2001-2002

SÉRIE RECHERCHES

- R.28 Fall, Abdou, Favreau, Louis (2002), Création de richesses en contexte de précarité : une comparaison Sud-Sud (Afrique et Amérique latine) et Nord-Sud (Canada, Afrique et Amérique latine)
- R.27 Gagnon, Serge (2002), Développement touristique et organisation des territoires : un bilan des études classiques, 29 p., 3,25 \$.
- R.26 Salam Fall, Abdou et Guèye, Cheikh (2002), *Derem ak ngerem* Le franc, la grâce et la reconnaissance, Les ressorts d'une économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest, 26 p., 3,25\$
- R.25 Assogba, Yao (2002), Et si les Africains de la diaspora étaient des acteurs du développement de l'Afrique, 17 p., 3,00 \$
- R.24 Robitaille, Martin (2002), L'apport de l'éducation et la formation de la main-d'œuvre au développement régional, ou comment devenir une région d'apprentissage? 18 p., \$ 3,00.
- R. 23 Favreau, Louis (2002), Configuration et défis de l'économie sociale québécoise dans la solidarité internationale, 31 p., 3,50\$
- R.22 Boucher L., Jacques (2001), Changements sociaux, mouvements sociaux et modèle de développement, 39 p., 5,00 \$
- R.21 Favreau, Louis et Daniel Tremblay (2001), Conjoncture internationale, société civile, économie sociale et solidaire dans une perspective Nord-Sud, 37 p., 5,00 \$

SÉRIE Pratiques économiques et sociales

- PES.21 Favreau, Louis et Lucie Fréchette (2002), Développement local et économie solidaire en Amérique latine : des expériences innovatrices, 26 p., 3,25 \$
- PES.20 Boucher, Jacques L. et A. Inkel (2001), Santé mentale, hébergement communautaire et logement social : les cas Maison Réalité et Habitations Nouveau Départ, 27 p., 4,00 \$

- PES.19 Boucher, Jacques L. et A. Inkel (2001), Mouvement communautaire et logement social : les cas de Logemen'occupe et de Mon Chez Nous, 29 p., 4,00 \$

SÉRIE Conférences

- C.6 Favreau, Louis (2002), La lutte contre la pauvreté aujourd'hui : quelle(s) stratégie(s)?, 47 p., 3,50 \$
- C.5 Lachapelle, René (2001), Compte rendu du Colloque : "Économie sociale, coopération internationale et développement: enjeux et perspectives", tenue à l'Université du Québec à Hull en novembre 2000, 27 p., 3,50 \$
- C.4 Lachapelle, René (2001), CLSC et développement des communautés aujourd'hui, 24 p., 4,00 \$

SÉRIE Mémoires de maîtrise en travail social

- MM.2 Inkel, André (2001), L'insertion sociale des personnes marginalisées et proches de la grande pauvreté : analyse d'une intervention auprès des sans-abri dans l'Outaouais, 156 p., 10,00 \$
- MM.3 Guindon, Geneviève (2001), L'éducation à la citoyenneté pour contrer l'exclusion. L'expérience et la vision du milieu communautaire, 118 p., 10,00 \$

SÉRIE Rapports de recherche

- RR.1 Favreau, L., Fréchette, L., Boulianne, M. et S. Van Kemenade (2002), Développement local et économie populaire en Amérique Latine : l'expérience de Villa el Salvador, 140 p., 7,00 \$
- RR.2 Favreau, Louis (2002), L'économie sociale au Nord et au Sud : Pistes de réflexion pour une politique de recherche en développement des collectivités, 98 p., 5,75 \$
- RR.3 Salam Fall, Abdou (2002), Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine, 52 p. 4,00 \$
- R.R.4 Favreau, Louis (2002), Pauvreté urbaine dans l'Outaouais métropolitain : Relancer l'emploi et l'économie des quartiers en difficulté de Buckingham, Gatineau et de Hull par le développement économique communautaire, 113 p., 6,00 \$.

SÉRIE Développement régional

- DÉV.2 Doucet, Chantale sous la direction de Favreau, Louis et Martin Robitaille (2002), Portrait démographique de l'Outaouais et de ses sous-régions, 49 p. 4,00 \$.

SECCION en español

- ES.3 Favreau, L., Fréchette, L., Boulianne, M. et van Kemenade S. (2001), Desarrollo local, economía popular y economía solidaria en América Latina : un itinerario de 30 años en Villa el Salvador, Perú, 21 p. \$ 3,00 Can.
- ES. 2 Van Kemenade, S. et L. Favreau (2001). Nueva Economía Social y Empleo en Quebec : hacia una democratización de las relaciones laborales. 24 p., \$ 5,00 Can.
- ES. 1 Bouchard, Marie J. (2001). La Gestión de las Organizaciones Sociales para el Desarrollo : Características y Desafíos, 30 p. \$ 5,00 Can

Pour vous procurer les publications de la CRDC :

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC)

Université du Québec en Outaouais
C.P. 1250, succursale B
Hull, Québec
J8X 3X7

Tél: (819) 595-3900, poste 2291

Télé: (819) 595-2227 ou 2384

Courriel : crdc@uqo.ca

Sites Internet :

<http://www.uqo.ca/crdc-geris/>

<http://www.uqo.ca/ries2001/>

<http://www.uqo.ca/observer/>

Revue Économie et Solidarités

Économie et Solidarités est la revue du Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC Canada). Son contenu porte sur les caractéristiques de l'économie sociale, sur son rôle comme agent de développement socio-économique, sur sa gestion, sur les secteurs d'activités où elle est engagée et sur l'analyse comparative internationale de son émergence et de son développement. Revue scientifique destinée aux chercheurs (professeurs et étudiants), son mandat est de s'intéresser aux organisations de l'économie sociale (coopératives et associations) et au développement local et régional. Revue destinée aux praticiens, son but est de promouvoir le développement de ces organisations et entreprises dans les situations qui apparaissent les plus appropriées.

Instrument de diffusion des connaissances dans le domaine, cette revue scientifique est le seul périodique nord-américain voué principalement à l'économie sociale et au développement des collectivités. Sa publication est rendue possible grâce à l'engagement social de l'ensemble des collaborateurs, aux revenus d'abonnements et de ventes au numéro et aux subventions de nos généreux donateurs.

NOUVELLE PUBLICATION

À tous ceux et celles qui sont intéressés à poursuivre leur réflexion et à obtenir de plus amples informations sur l'évolution de l'économie sociale et du développement local au Québec et dans le monde, nous vous suggérons de consulter ou de vous abonner à la revue *Économie et Solidarités*. Cette revue fondée en 1968 est aujourd'hui abritée par la Chaire de recherche en développement communautaire de l'UQAH.

Co-rédacteurs de la revue : Jacques L. Boucher, Guy Chiasson et Daniel Tremblay.
Secrétaire de rédaction : Célinie Rusell

Pour renseignements:

Économie et Solidarités

a/s Célinie Rusell

Chaire de recherche en développement communautaire

Université du Québec à Hull

C.P. 1250, succursale B

Hull, Québec

J8X 3X7

Téléphone: (819) 595-3900, poste 2383

Télécopieur: (819) 595-2227 ou 595-2384

Courriel: REVUE_CIRIEC@uqah.quebec.ca

Site Internet du CIRIEC Canada:

<http://www.unites.uqam.ca/ciriec/>

QUEL AVENIR POUR LES RÉGIONS?

**SOUS LA DIRECTION DE
LOUIS FAVREAU, MARTIN ROBITAILLE
ET DANIEL TREMBLAY**

Face à la crise de l'emploi et celle des services publics, face à la montée de la mondialisation néo-libérale, les régions voient leur rôle redéfini. Mondialisation et montée du local/régional sont les deux faces d'un même phénomène. Mais quel avenir y a-t-il pour les régions et les collectivités locales dans ce nouveau paysage économique et social mondial?

Une myriade d'auteurs, issus autant du milieu académique que du terrain, ont collaboré à cet ouvrage en posant un regard critique sur les pratiques et les politiques de développement régional au Québec. La science régionale étant multidisciplinaire, les sujets explorés sous cet angle sont nombreux et lancent un important débat sur le développement local et régional. Mais ce livre ne porte pas qu'un regard critique sur les

changements qui ont eu lieu au cours des dernières années dans les régions mais identifie des défis et de futures pistes. Il s'engage vers l'avenir.

ONT COLLABORÉ À CET OUVRAGE :

Jacques Beaudet

Guy Bellemare

Jacques L. Boucher

Guy Chiasson

Ginette D'Auray

Chantale Doucet

Patrick Duguay

Hugues Dupuy

Louis Favreau

Serge Forget

Christian Fortin

Lucie Fréchette

Serge Gagnon

Michèle Glémaud

Pierre Gravelle

François Grenier

Clément Guimond

Bruno Jean

Martin Lacasse

René Lachapelle

Robert Laliberté

Gérald Larose

Yvon Leclerc

Benoît Lévesque

Andrée Mathieu

Geneviève Moffet

Nancy Neantam

Marc-Urbain Proulx

Marie-Ève Proulx

Martin Robitaille

Daniel Tremblay

Pour commander cette publication :

Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC),

Université du Québec en Outaouais,

Tél. : (819) 595-3900 poste 2291, courriel : crdc@uqo.ca, télécopieur : (819) 595-2227

Nouvelles parutions

***aux Presses de l'Université du Québec
2000-2001***

Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale par **Louis Favreau et Lucie Fréchette** (2002), 286 pages.

Développement local, économie sociale et démocratie sous la direction de **Marielle Tremblay, Pierre-André Tremblay et Suzanne Tremblay** avec la collaboration de **Martin Truchon** (2002), 356 pages.

Emploi, économie sociale et développement local : les nouvelles filières. Un ouvrage collectif par **Yvan Comeau, Louis Favreau, Benoît Lévesque et Marguerite Mendell** avec la participation de Richard Benoît, Denis Martel, Renaud Paquet, Carol Saucier. Préface de Nancy Neamtan (2001), 336 pages, ISBN 2-7605-1096-4, D-1096.

Entraide et services de proximité. L'expérience des cuisines collectives par **Lucie Fréchette** (2000), 214 pages, ISBN 2-7605-1078-6, D-1078.

Insertion des jeunes, organisation communautaire et société. L'expérience fondatrice des Carrefours jeunesse-emploi au Québec par **Yao Assogba** (2000), 168 pages, ISBN 2-7605-

1092-1, D-1092

Le modèle québécois de développement. De l'émergence au renouvellement par **Gilles L. Bourque** (2000), 276 pages, ISBN 2-7605-1042-5, D-1042.

La Collection *Pratiques et politiques sociales et économiques* des Presses de l'Université du Québec est dirigée par Louis Favreau (CRDC-UQO), Benoît Lévesque (CRISES-UQAM) et Yves Vaillancourt (LAREPPS-UQAM). Adresse URL : http://www.puq.quebec.ca/puq/collection_f/7.4.2_f.html